

FICHE SIGNALÉTIQUE

TWIN BOND TRESOR

FCP

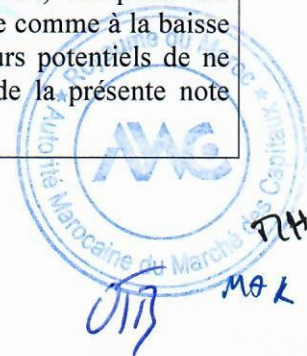
Régi par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété


Ikhlas METTIQUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

La fiche signalétique est un extrait de la note d'information visée par l'AMMC en date du 29/04/2022 sous la référence n° VP22066

Avertissement

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



I- CARACTERISTIQUES FINANCIERES

- Classification : **Obligations MLT**
- Sensibilité min : **3 (Exclu)**
- Sensibilité max : **7 (Inclus)**
- Indice de référence : **100% MBI Global (Moroccan Bond Index) tel que publié par BMCE CAPITAL.**
- Objectifs de gestion : **L'objectif du FCP est d'offrir aux porteurs de parts un véhicule d'investissement exposé exclusivement aux titres de créances émis ou garantis par l'Etat et procurant une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence.**
- Stratégie d'investissement :
- **Le FCP investira son actif à hauteur de 100%, hors titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances émis ou garantis par l'Etat, tout en respectant la réglementation en vigueur.**

Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prise et de mise en pension selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du fonds contiendra les éléments suivants :

- **Titres de créances émis ou garantis par l'Etat ;**
- **Titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme » investis exclusivement en Bons de Trésor et titres garantis par l'Etat .**
- **Durée de placement recommandée : 5 ans**
- **Souscripteurs concernés : Grand public**



MAK

II- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Exercice social : **01^{er} janvier au 31 décembre**
- Valeur liquidative d'origine : **1,000 Dirhams**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire. La valeur liquidative est calculée tous les vendredis ou si celui-ci est férié, le premier jour ouvré suivant.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **Diffusion Hebdomadaire dans les locaux de TWIN CAPITAL Gestion et le réseau distributeur CFG Bank, par voie d'affichage. Elle sera publiée hebdomadairement dans un Journal d'annonce légales.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : **les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.**
- Modalités de souscription et de rachat : **Le prix de souscription et le prix de rachat sont égaux à la valeur liquidative obtenue en divisant l'actif net du FCP par le nombre de parts, respectivement majoré ou diminué d'une commission de souscription ou de rachat.**

Les rachats comme les souscriptions sont effectués à la prochaine valeur liquidative. Les demandes de souscription et de rachat sont reçues au siège de TWIN CAPITAL Gestion et auprès du réseau de commercialisation CFG Bank, du lundi au vendredi avant 11h30, pour être exécutées sur la base de la valeur liquidative du vendredi.

Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative majorée ou minorée de la commission de souscription ou de rachat.

- Affectation des résultats : **Les sommes distribuables sont entièrement capitalisées. Les intérêts sur titres de créances seront comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.**



III- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

- Commission de souscription maximale :
 - 0%.
- Commission de rachat maximale :
 - 0%.
- Cas d'exonération :
 - NEANT.

- Frais de gestion :

- 1% HT Maximum par an. Les frais de gestion sont provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté déduction faite des titres d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par TWIN CAPITAL Gestion. Ils sont débités après calcul de la dernière valeur liquidative du mois

○

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
Frais du Dépositaire (1)	0,04% (HT)
Frais de l'AMMC (2)	0,025 % (HT)
Frais Maroclear (Annuel) (3)	3 600 DH HT annuel
Frais Maroclear (trimestriel) (4)	Selon les conditions en vigueur
Frais Commissaire aux Comptes (5)	20.000,00 MAD HT
Frais de publications (6)	Selon les tarifs fixés par le journal
Prestation de TWIN CAPITAL Gestion	Frais de gestion global -(1)-(2)-(3)-(4)-(5)-(6)



IV- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Date et référence d'agrément : **10/03/2022, GP22041**
- Société de Gestion : **TWIN CAPITAL Gestion** sise à **Résidence Ryad Anfa, Immeuble A1, Bureau 42, Bd Omar El Khayam, Casa Finance City, Casablanca** représentée par **Mounir MELLOUK** en sa qualité de **Président Directeur Général**
- Dépositaire : **CFG BANK** sise à **5-7 rue Ibnou Toufail 20100, Casablanca** représentée par **Driss BENCHAFFAI** en sa qualité de **Directeur Général**
- Commercialisateur (s) :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
CFG BANK	Maatair HILMI	0663 64 55 96
TWIN CAPITAL Gestion	Hind EL FARJ	0663 11 87 24

La fiche signalétique doit être remise à tout souscripteur préalablement à la souscription aux parts ou actions de l'OPCVM.

Le règlement de gestion ou les statuts, la note d'information ainsi que le dernier document périodique de l'OPCVM sont tenus à la disposition du public pour consultation auprès de tous les établissements chargés de recevoir les souscriptions et les rachats suscités.

